

Neuchâtel, le 9 septembre 2021

## Aux Portes-Rouges se dessine un quartier d'avenir

**Le secteur des Portes-Rouges est en pleine mutation, avec de nombreux projets immobiliers en cours ou à venir. Pour accompagner l'évolution de ce quartier mêlant de plus en plus logements divers et activités, la Ville s'apprête à réaménager l'avenue des Portes-Rouges pour en faire un espace public de qualité. Le projet fait passer la rue en zone 30 et permet ainsi de nombreuses traversées piétonnières et une arborisation de qualité. Simultanément, la Ville accompagne le remodelage de l'imposante surface commerciale au numéro 55, qui comprendra un nouveau commerce d'alimentation et des logements.**

Le Conseil général s'apprête à traiter un gros rapport traitant deux projets d'importance sur le secteur des Portes-Rouges. Le premier concerne le cœur traversant de ce quartier autrefois dévolu à l'industrie et à l'artisanat, et qui depuis cinq ans évolue à la vitesse de l'éclair en zone mixte, entre activités et habitat. Afin d'accompagner la mue urbaine des Portes-Rouges et l'arrivée de centaines de nouvelles et nouveaux habitant-e-s, la Ville va réaménager entièrement l'avenue.

Ce projet, qui devrait être financé en partie par le Projet d'agglomération - PA3 de la Confédération, vise à équilibrer les différents modes de locomotion dans un espace public qualitatif. Là où certains segments de l'avenue souffrent de trottoirs étroits, la Ville procédera à leur élargissement, tout en créant de larges bandes centrales continues permettant les traversées piétonnières en toute sécurité. Une attention particulière sera portée à la végétalisation et à la perméabilisation des sols. Au niveau de la mobilité, vélos et véhicules motorisés se partageront un tronçon à la vitesse réduite à 30 km/h. Seule une dizaine de places de stationnement dédiées aux voitures seront supprimées au profit de nouvelles places pour les motos, les vélos et les livraisons, et également du bien-être de la population résidente.

*« En résumé, il s'agit d'améliorer la qualité de vie aux Portes-Rouges en accompagnant la densification de ce quartier idéalement situé à deux pas de la forêt mais aussi à proximité du centre-ville »,* a souligné la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, en charge du développement territorial.

## Des logements sans voiture

Le deuxième projet du rapport concerne les bâtiments situés au 55 de l'avenue des Portes-Rouges. Cette parcelle, propriété de Coop et qui abrite notamment le magasin de meubles Livique, sera entièrement réhabilitée : l'immeuble à l'est sera démoli et celui de l'ouest remodelé. L'objectif est de créer un ensemble architectural cohérent à l'esthétique soignée, comprenant une importante surface commerciale de plain-pied et une cinquantaine de logements dans les étages, donnant sur des jardins suspendus.

Au niveau du rez-de-chaussée, les surfaces commerciales seront augmentées avec l'intégration d'un magasin d'alimentation Coop d'environ 800 m<sup>2</sup>. A contrario, le restaurant sera supprimé, et le parking et les autres activités seront sensiblement réduits.

L'importante superficie commerciale du projet de Coop contraignait légalement la Ville à établir un outil de planification urbanistique appelé plan spécial. La Ville et la Coop ont choisi de réaliser ensemble une des toutes premières procédures au niveau du Canton qui s'intitule « plan spécial équivalant à permis de construire en sanction préalable ». Ce procédé permet de traiter en une fois le projet urbanistique d'ensemble et le permis de construire en sanction préalable.

Il offre aussi l'avantage d'inscrire dans le projet les objectifs de la Ville en matière de logement et de mobilité. Ainsi, une partie des occupants des immeubles s'engageront à ne pas posséder de voiture et bénéficieront de mesures d'accompagnement spécifiques (abonnement Onde verte inclus dans le loyer, voitures en autopartage, grand parking à vélo). La première pierre devrait être posée courant 2022 ou 2023.

Ces projets ont fait l'objet d'une présentation à la population riveraine le 9 septembre. Les services communaux ont auparavant rencontré les associations de quartier et des commerçants, ainsi que les principaux groupes d'intérêt en matière de mobilité.

Ville de Neuchâtel

### Renseignements complémentaires :

Odile Porte, responsable de l'office planification & aménagement urbain, 032 717 76 46